

ATELIER JURIDIQUE

Les droits sociaux des étrangers

Date des sessions

10 novembre 2017

Durée de la formation

1 jour (7h)

Coût

200 € / personne

Lieu de la formation

Siège d'ISM Interprétariat
90 avenue de Flandre, Paris 19e

Animateur

Juriste du service Info Migrants

Info Migrants

Objectifs

- Parvenir à l'ouverture des droits sociaux des étrangers et des ressortissants communautaires.
- Identifier et anticiper les principaux freins pour l'ouverture et/ou le maintien des droits.
- Mettre en application ses connaissances du droit pour élaborer un argumentaire en cas de difficultés.

Public

Cette formation s'adresse aux **travailleurs sociaux, juristes, écrivains publics, salariés ou bénévoles** d'associations... qui sont amenés à accompagner des **étrangers** dans leurs démarches auprès des **différents organismes sociaux** (CAF, CPAM, etc.).

Programme

- Ouvrir les droits CAF pour les enfants entrés en dehors de la procédure du regroupement familial.
- Permettre l'accès aux soins des étrangers.
- Favoriser l'ouverture et le maintien des droits sociaux pour les ressortissants communautaires.
- Toute autre difficulté pertinente en rapport avec la thématique soulevée par les stagiaires.

Démarche pédagogique

L'atelier reposera uniquement sur des cas pratiques inspirés de situations réelles et demandera la participation des stagiaires :

- confrontation de la règle de droit et de la jurisprudence avec les difficultés identifiées,
- échanges sur les pratiques des stagiaires,
- démarches concrètes à entreprendre,
- mise à disposition d'outils permettant de répondre aux difficultés les plus récurrentes.